

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3787**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Aménagement du paysage : management des ressources forestières option transformation et commercialisation des bois et dérivés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Université de Reims Champagne-Ardenne Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président d'université de Reims, MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Président de l'université de Reims

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Homme de terrain et de bureau, ce professionnel entretient des contacts avec les services forestiers de l'Etat, les collectivités territoriales, les élus locaux, les coopératives forestières, les propriétaires privés... Son activité dépend de sa fonction dans la filière bois. En tant que responsable de secteur, il anime une équipe commerciale et organise la vente de différents types de bois. Il gère sa clientèle et prospecte également de nouveaux clients.

Dans le cadre de projets en bureau d'études, il contribue au développement de produits sylvicoles. Il réalise des études de marché et assure l'assistance à la conception.

En tant qu'animateur interprofessionnel, il participe à la promotion du matériau bois et de ses dérivés, notamment en préparant des rencontres de différents partenaires de la filière forêt-bois.

Connaître le milieu forestier et les techniques sylvicoles Maîtriser les techniques d'analyse et de synthèse des informations techniques et économiques

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce le métier de directeur technico-commercial d'un dépôt bois et matériaux, responsable d'achats de bois ronds, responsable technico-commercial d'un secteur géographique, chargé de développement d'un produit d'origine forestière, animateur d'interprofession régionale de la filière forêt-bois ou responsable d'agence d'import-export.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

M1102 : Direction des achats

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Tronc commun : traitement de l'information ; outils décisionnels ; gestion des ressources humaines / gestion de projet ; approche législative de la filière ; anglais

- Transformation et commercialisation des bois et dérivés : techniques commerciales appliquées ; gestion d'entreprise de transformation et commercialisation du bois et dérivés ; connaissance des bois ; anglais professionnel

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-reims.fr/index.php>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**